

ATA d'OR 1995

LES RÉSULTATS

Le Grand Prix des téléspectateurs Actifs, l'ATA d'Or, est organisé par l'Association des Téléspectateurs Actifs (A.T.A.).

Quelques jours avant les grandes vacances, celui-ci décerne ses trophées, non pas à des émissions, des présentateurs, des journalistes ou des chaînes de télévision, mais bien à des "PRATIQUES" exemplaires ou contestables apparues sur le petit écran durant la saison télévisuelle qui vient de s'achever.

Sont distinguées, des pratiques exemplaires (ATAd'Or) et contestables (ATA de Rouille) pour :

- d'une part, les chaînes de la Communauté française de Belgique (RTBF, RTL TVI, CANAL+ Belgique, les Télévisions Communautaires)
- et, d'autre part, les autres chaînes captables en Communauté française de Belgique (chaînes thématiques ou généralistes de Flandres, de France, de Grande-Bretagne, etc.)

Proclamation des résultats : Forum de la Fnac de Bruxelles, Le 28 juin 1995 à 17 heures.

En présence notamment de :

Monsieur Lovérius,
Directeur de la Télévision (RTBF),
Messieurs Maes et Blocry,
respectivement Directeur d'Antenne
et Directeur de Communication de CANAL+ Belgique,
Monsieur Galand,
Président de la Fédération des Télévisions locales et régionales,
Madame Janicki,
Chargée de Communication
à la Direction Générale de la Culture et de la Communication,
Madame Cléo-Presvelou,
représentant le Conseil Mondial pour la Radio et la Télévision.

Nous tenons ici à remercier tout particulièrement :

- La SACD qui nous a prêté ses locaux pour abriter la délibération du jury,
- Les nombreux créateurs, représentants d'association, journalistes, personnalités politiques et enseignants qui ont composé le jury,
- La Fnac Bruxelles qui nous a offert son forum et son accueil pour organiser la proclamation des résultats,
- Esdé, notre fidèle cartooniste,
- Les bénévoles de l'A.T.A. qui ont préparé l'organisation des ATA d'Or ainsi que... le festin offert aux membres du jury... qui en eut bien besoin puisqu'il délibéra pendant près de six heures,
- Tous les membres de l'A.T.A. dont les cotisations mensuelles permettent le financement de cette activité qui n'est aucunement subsidiée.

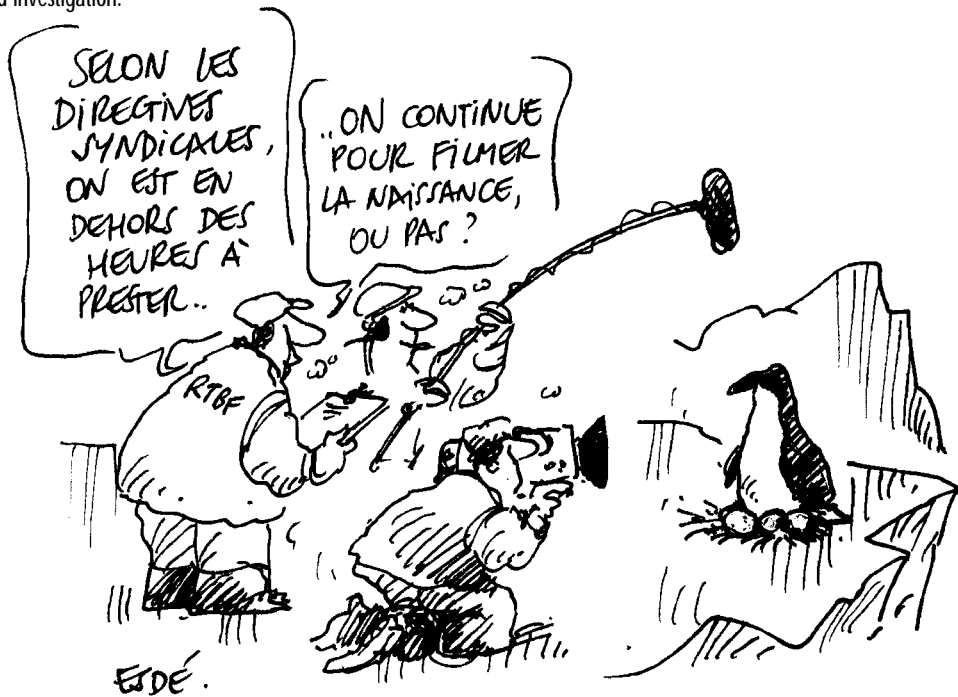


Association des Téléspectateurs Actifs

Rue Américaine, 106 - 1050 Bruxelles
Tél (de 10 à 18H) et FAX : (02) 539 19 79

1ER PRIX

L'ATA d'Or 1995 est attribué à l'opiniâtreté et à l'imagination sans relâche de quelques réalisateurs et de leurs équipes qui s'obstinent malgré les difficultés à maintenir au sein de la RTBF une grande tradition du documentaire d'investigation.



2ÈME PRIX

(ex-aequo)

Le 2ème prix est attribué à l'approche du public jeune que Club RTL a entamé en lui consacrant une soirée au cours de laquelle alternent programmes musicaux et débat de société.



2ÈME PRIX

(ex-aequo)

Le 2ème prix est attribué à Télé Bruxelles pour sa façon de proposer des regards différents sur la ville vivante et sur son patrimoine. La qualité de cette approche est d'autant plus remarquable que les moyens des télévisions communautaires sont limités comparés à ceux dont disposent les télévisions généralistes.



ATA de Rouille

1

En ce qui concerne la "pratique" la plus contestable, le jury a épinglé les chaînes généralistes pour leurs carences dans la production et la diffusion des programmes artistiques.

2

La deuxième "pratique" contestable est attribuée à la majorité du Conseil d'Administration ainsi qu'à la Direction de la RTBF qui ont réservé le monopole de leurs tribunes et débats avant les élections du 21 mai 1995 aux seuls quatre partis traditionnels qui désignent les membres dudit Conseil d'Administration. Toutes les autres listes ont été exclues. C'est aux citoyens eux-mêmes qu'il revient de décider quelles opinions et quels programmes politiques ils veulent entendre et choisir. Pour autant, bien sûr, que ces messages ne constituent

pas un délit ou une invitation à commettre des délits, dont l'incitation au racisme ou à la xénophobie. Cette pratique du Service Public audiovisuel a restreint un débat démocratique.

3

Enfin, la troisième "pratique" contestable veut stigmatiser les dérives nombreuses de l'information, sous trois éclairages précis :

- 1 : certains interviewers ne jouent plus leur rôle de médiateur entre leurs invités et le public car ils multiplient gratuitement les questions agressives et ils interrompent leurs interlocuteurs de façon inopportune.

- 2 : les coupes et le montage d'émissions de débat, comme "Les Pieds dans le Plat" de la RTBF, qui déforment le point de vue ainsi que l'expression des participants et, de ce fait, nuit à l'expression démocratique.

- 3 : le traitement des affaires qui a conduit à plusieurs erreurs déontologiques inexplicables, parmi lesquelles celles commises à l'occasion du témoignage "Delfosse" en février 1995.

AUTRES CHAÎNES CAPTABLES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

ATA d'Or

1

L'ATA d'Or 1995 est attribuée conjointement à BBC2 et à Arte pour leurs approches des minorités, leur confrontation des cultures différentes et leur conception du débat citoyen.

2

Le deuxième ATA d'Or couronne la mise en place du "qualimat". Jean-Marie Cavada a décidé de doter sa chaîne de la connaissance, La Cinquième, de nouveaux outils de mesure d'audience. Ceux-ci sonderont l'ensemble de la population qui regarde la Cinquième mais également des cibles prioritaires comme les enfants, les adolescents, les jeunes adultes, les enseignants, les chômeurs, les individus de milieux défavorisés, peu ou pas diplômés. Ils indiqueront : quels apports les téléspectateurs tirent des programmes de la Cinquième; les motivations de leur écoute; la qualité de leur écoute.

3

Le troisième ATA d'Or récompense un projet de longue haleine. De décembre 1994 à l'aube de l'an 2.000, France 3 diffuse une émission hebdomadaire qui propose 260 monographies d'écrivains du XXème siècle. C'est Bernard Rapp qui dirige cette collection intitulée "Un siècle d'écrivain".

Il est rare de découvrir une chaîne de télévision qui décide de mener à son terme une œuvre d'une aussi longue haleine et de donner son feu vert pour une émission hebdomadaire qui devra être programmée durant plusieurs années.

ATA de Rouille

L'ATA d'Or de la pratique la plus contestable est attribué, ex-aequo :

1 (ex-aequo)

• aux animateurs mégalomanes qui s'accordent une place prépondérante dans leur émission au détriment de leurs invités et/ou ridiculisent et méprisent les candidats et/ou leur public. Nagui est le prototype de l'animateur ainsi esquissé.

1 (ex-aequo)

• à plusieurs types de pratiques journalistiques malhonnêtes qui sévissent dans le paysage audiovisuel et qui se sont illustrés, durant cette saison, de la façon suivante :

- A : Détournement d'images : Le 14 février 1995, au JT de 20H sur TF1 présenté par Jean-Claude Nancy, un sujet sur les risques d'adopter des enfants séropositifs a utilisé des images d'un ancien reportage consacré à l'adoption (ancien sujet qui ne traitait nullement du sida). Par deux fois, la mention "images d'archives" est

apparu à l'écran. Mais "images d'archives" ne veut pas dire "l'enfant que vous voyez actuellement est séronégatif et il est utilisé abusivement pour parler des enfants séropositifs". Les parents des enfants montrés à l'écran ont eu souvent à expliquer à leur entourage qu'ils étaient en parfaite santé...

- B : Faux directs : Trois exemples démontrent que les télévisions abusent du "faux direct" tout en faisant croire aux téléspectateurs qu'il s'agit bien d'émissions en direct...

a) A 20H., il était trop tard pour que le soleil frappe aussi fort le visage de Tom Hanks... Le 4 septembre 1994, au journal de 20H, sur TF1, Claire Chazal fait croire qu'elle interroge "en direct" l'acteur qui venu faire la promo de "Forrest Gump" au Festival de Deauville. Comble de malheur et de désorganisation pour la présentatrice : la phrase «Cet après-midi à Deauville» est apparu en incrustation sur l'écran.

b) Le 24 mars 1995, "Une pêche d'enfer" s'est officiellement déroulée en direct de la Grand-Place de Bruxelles. Il n'en est rien. Dans la nuit du 23 mars, un décor "végétal" fut planté sur la Grand-Place pour fêter le printemps et celui-ci n'est pas visible dans les images de l'émission de France 3. Cette émission a donc été pré-enregistrée plus tôt dans la semaine. Quelques jours plus tard, Pascal Sanchez, l'animateur d'Une pêche d'enfer, déclarait à Télé Dimanches, dans l'émission diffusée le 2 avril sur CANAL+ : «On est la seule émission qui existe aujourd'hui en France à être tous les soirs en direct, en extérieur, quelque soit le temps, dans un lieu différent toutes les semaines... On n'a rien inventé, mais à l'heure d'aujourd'hui, on est unique».

c) La longue annonce (8 minutes) de la candidature d'Edouard Balladur aux Présidentielles a été diffusée, le 19 janvier 1995, sur les principales chaînes françaises à 13H. Il faudra beaucoup interroger les techniciens pour découvrir que ce n'était pas du direct et qu'il y a eu peut-être plusieurs prises... La qualité de la prestation d'un candidat ne s'évalue pas de la même façon si elle est en direct ou si elle s'effectue en plusieurs prises. Il y a donc ici tromperie du téléspectateur-électeur.

3

Enfin, la troisième "pratique" contestable concerne le "docu-drama", ce nouveau "genre" télévisuel que TF1 a expérimenté avec succès — 7 millions de téléspectateurs — en programmant, le 5 septembre 1994, "Chasseur de loups", une fiction qui puise son scénario dans un fait divers récent, la prise d'otage de la maternelle de Neuilly. Aucun genre télévisuel n'est condamnable en soi. Il peut y avoir des docu-dramas humanistes, et d'autres qui ne le sont pas.

Il est anormal qu'une chaîne de télévision diffuse un "docu-drama" qui traite d'affaires dont les procédures judiciaires sont encore en cours ("Chasseur de loups" appartient à ce cas de figure) parce que, dans le plus mauvais des cas, la diffusion de pareille fiction qui prend parfois des libertés avec la réalité des faits pourrait influencer les jurés.

MOTION SPÉCIALE DU JURY

Le jury regrette que les télédiffuseurs ont suscité, durant la saison dernière, le mécontentement de nombre de leurs abonnés par leur façon de changer abruptement la programmation du câble. Celle-ci est brutale tout particulièrement pour un public de personnes âgées qui

n'ont pas assimilé les données techniques pour y faire face. D'autre part, ces évolutions de programmes se font de façon arbitraire, sans concertation avec les abonnés et ne respectent aucunement la diversité des besoins de ceux-ci.

PROPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES SOUMISES AU JURY :

Dans le numéro précédent de "Comment Télé-Vous ?" (n° 14 - daté du 15 juin 1995), nous avons publié les textes d'une cinquantaine de propositions rassemblées par l'A.T.A. pour le jury ainsi que les propositions présentées par les chaînes elles-mêmes.

Voici les propositions complémentaires, émises en dernière minute, qui complèteront ce panorama à partir duquel le jury a délibéré.

A : TÉLÉVISIONS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

PROPOSITIONS D'ATA D'OR

- Après avoir subi de nombreuses critiques, l'émission culturelle de la RTBF "Françoise et les siens" a su rapidement en tenir compte en cours de saison et proposer une nouvelle formule plus intéressante qui a la particularité d'être enregistrée, chaque semaine, dans un lieu culturel différent.

- Enfin, l'information culturelle est considérée comme une information comme les autres sur le Service Public. Naguère, elle n'avait qu'exceptionnellement droit de cité au journal télévisé de 19H30 et était principalement cantonnée à celui de fin de soirée.

- Un ATA d'Or pour les "soldats inconnus" de la RTBF : c'est-à-dire certains membres de son personnel qui luttent courageusement pour appliquer ses missions de service public (NDRL : c'est une "variante" de cette proposition qui a permis de découvrir l'ATA d'Or).

PROPOSITIONS D'ATA DE ROUILLE

- Après un silence de près de sept ans, la RTBF propose la captation en différé d'une nouvelle production du TRM, "Reigen", en deux étapes : la diffusion proprement dite de l'oeuvre, le 17 mars 1995, ainsi que la présentation d'un documentaire sur l'élaboration de cet opéra, le 18 mars 1995. Le service de presse de la RTBF a consacré une belle énergie pour rendre ce projet difficile le plus attractif possible. Les médias écrits ont également soutenu fortement cette initiative. Malheureusement, si le documentaire a bien été diffusé le 18 mars comme prévu, la programmation de "Reigen" a été avancée, en dernière minute, d'un jour. C'est un match du championnat belge de basket qui fut proposé, le 17 mars, en lieu et place de "Reigen". La presse hebdomadaire n'a pas pu annoncer le changement de date, celui-ci s'étant déroulé en dernière minute. Il s'agit d'un véritable auto-sabotage du Service Public qui ne respecte ni :

- les téléspectateurs,
- le TRM et ses créateurs,
- les travailleurs culturels de la RTBF,
- le service de presse de la RTBF,
- la presse écrite.

Cette déprogrammation démontre comment 21 est monopolisée par les intérêts sportifs et la force des sponsors qui soutiennent ces programmes. Il prouve que le service public est totalement dépendant de la publicité et du sponsoring, contrairement à ce que ses dirigeants et nos hommes politiques osent encore laisser croire aux citoyens. Il démontre que 21 a changé de nature et que les initiatives culturelles n'y sont plus qu'un bouche trou. Enfin, il renforce la revendication selon laquelle, à côté de la nomination d'un directeur des sports (J.-P. Aerts), il est indispensable de prévoir la nomination d'un directeur de la culture qui aurait des pouvoirs et des moyens analogues. Actuellement, la direction de la RTBF et la nouvelle majorité politique sont opposées à pareille nomination.

- Puisque la loi interdit la sponsoring des émissions d'information, il est inacceptable que la RTBF crée de brèves émissions qui procurent des informations d'intérêt général et les sponsorise : la chronique boursière, la séquence d'information routière, etc.

- Opposition à la diffusion de fictions qui proposent de la violence gratuite.

- Opposition à l'évolution des journaux télévisés qui proposent des informations de plus en plus nombreuses, ce qui laisse de moins en moins de temps pour les expliquer.

- Remise en question de la note dite "culturelle" de l'Administrateur de la RTBF et de la majorité du Conseil d'Administration qui ne l'a pas refusée (NDRL : La majorité du Conseil d'Administration a voté pour qu'elle ne soit pas proposée à leurs votes).

B : AUTRES TÉLÉVISIONS CAPTABLES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE :

PROPOSITION D'ATA DE ROUILLE

- L'invasion systématique de la nostalgie dans les émissions de Sébastien, Foucault, Drucker, etc. Cette pratique atteint également le monde radiophonique.

C : MOTIONS SPÉCIALES DU JURY :

- Il est malsain que les organisateurs de manifestations publiques négocient des droits exclusifs de diffusion de leurs activités avec telle ou elle chaîne de télévision, et tout particulièrement les fédérations sportives.

- Un blâme à nos gouvernants qui acceptent de plus en plus régulièrement que les sommes que le public paie pour l'audiovisuel (redevance radio-TV et abonnement au câble) contribuent de plus en plus au financement d'autres secteurs de la vie collective au détriment du secteur audiovisuel-même.

ATA D'OR : FAVORISER LE DIALOGUE

L'ATA d'Or tente de minimiser le côté "compétition" de toute remise de prix. Le choix —difficile à concrétiser— de récompenser des "pratiques" plutôt que des animateurs ou des émissions tente d'aller dans ce sens. Le but réel de l'ATA d'Or est de créer un pont entre la réflexion des téléspectateurs actifs et celles du monde de l'audiovisuel. C'est pour cela que nous tenons à publier toutes les propositions qui sont soumises au jury.

C'est avec plaisir que nous découvrons que nombre de responsables de l'audiovisuel réagissent à notre travail. Le dialogue est instauré. Ainsi, par exemple, Madame Monique Hayoit, chef de production à RTBF, a réagi à la présentation de la pratique contestable soumise au jury sous l'appellation "Comment garder le contact ?". Nous écrivions : "L'émission de prévention pour la sécurité routière a perdu sa diffusion vers 20H ! Elle est programmée actuellement par la RTBF vers 23 heures, avant Match 1. Il faut donc être sportif et/ou aimer se coucher tard pour suivre Contacts. Un service public responsable programmerait pareille émission d'utilité publique à une heure plus attractive."

Cette proposition, nous l'avons soumise au jury parce que nous avons découvert, durant cette saison 94-95, plusieurs lettres de téléspectateurs qui la stigmatisaient dans les courriers des lecteurs de la presse écrite. L'émission de radio de la RTBF axée sur la

télé, "Plateau Télé", en a également parlé au moins à deux reprises : en novembre 1994 et en juin 1995. Son animateur, Marc Oschinsky, y constatait lui-même, à propos de "Contacts" : «...sa programmation avant le Week-end Sportif n'est pas toujours très appréciée des téléspectateurs...» (15 juin 1995).

Dans son courrier daté du 20 juin 1995, Madame Hayoit nous explique : «Il ne s'agit pas là d'un événement récent. La dernière diffusion de Contacts à 20H remonte au 31 août 1990. Le changement de case nous a été dicté par les risques de mouvements de public en début de soirée lors de la diffusion de mini-programmes comme celui-là : nous sommes appelés à remplir notre mission de service public dans un contexte de concurrence que nous ne pouvons ignorer. La case du samedi vers 22H30 est une case de bonne audience qui nous permet de toucher le public de la fiction comme celui des fidèles de Match 1. Afin d'atteindre les téléspectateurs plus jeunes qui ne sont pas devant leur écran à ce moment, nous avons prévu, cet été, une rediffusion le samedi à 18H20 entre Génies en herbe et Beverly Hills».

Ainsi, les lettres des téléspectateurs, les commentaires des médias et les pressions des associations de téléspectateurs peuvent contribuer à une certaine prise de conscience de la RTBF. Dans le cas présent, celle-ci fait preuve de dialogue et d'imagination pour, malgré ses contraintes financières, appliquer ses missions de service public. Bravo !